

Communauté d'Agglomération Dembeni-Mamoudzou

Construction d'un kiosque dans le village de Hajangoua

Annonce n° 452
Type Marché de travaux
Parution web 21/10/2024
Parution print 22/10/2024 · Le Journal de Mayotte (ffff)

Communauté d'Agglomération de Dembéli-Mamoudzou - CADEMA (976)

Hôtel de Ville de Mamoudzou,
BP 01 - Rue du Commerce
97600 Mamoudzou

AVIS DE MARCHÉ TRAVAUX

Organisme acheteur

Communauté d'Agglomération de Dembéli-Mamoudzou (976), Le Président Moudjibou SAIDI, Hôtel de Ville de Mamoudzou, BP 01 - Rue du Commerce, 97600 Mamoudzou, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 269665091. E-mail : contact@cadema.yt. Adresse(s) internet Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Construction d'un kiosque dans le village de Hajangoua, Lot 2: Charpente- Couverture
Lieu d'exécution
Sur le territoire de la CADEMA 97600 Mamoudzou
Lieu de livraison
CADEMA 97600 Mamoudzou

Caractéristiques

Type de procédure :
Procédure adaptée.
Caractéristiques principales :
Relance du lot 02 concernant la charpente- couverture, relatif à la construction d'un kiosque dans le village d'Hajangoua
Des variantes seront prises en considération : Non
Division en lots : non
Durée du marché ou délai d'exécution
Durée en mois : 4 (à compter de la date de notification du marché).
Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
Lundi 04 novembre 2024 - 12:00
Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés
Se référer au DCE
Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent
Se référer au DCE
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché
Se référer au DCE
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT2).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix des prestations 50%

2: Valeur technique 30%

3: Délai d'exécution 20%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

202335

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

Se référer au DCE

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Se référer au DCE

Date d'envoi du présent avis

21 octobre 2024

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.